Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-218900595-20261013-2026_64-DE

2026/64

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
15	15	13	15

Séance du 13 octobre

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre

Date de convocation : 09/10/2026
Date d'affichage : 09/10/2026

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Evelyne TRESCARTES, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. GUILLAUME – M. FRERY – E. BARRE – C. COUPLET – C. BRONISEL – C. RATIVEAU – M. REVEILLE – A. VEDOVATI – M. MOJAISKY R. GUILLIN – I. LEPRUN – A. BRONISEL
Absents ayant donné pouvoir : C. TAHALY à E. TRESCARTES et M. BOURDIGUEL à C. COUPLET
Secrétaire : A. BRONISEL

FIXATION DU PRIX DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE A L'ASSOCIATION MISS EARTH BOURGOGNE FRANCHE COMTE

The Crown Beauty Events a pour objet de promouvoir la femme et l'homme dans leur diversité à travers des évènements, castings, défilés, shootings et concours de beauté régionaux, nationaux et internationaux. L'association leur permet de défendre des causes environnementales, sociétales, humanitaires ou animales et de donner une portée concrète à leur engagement.
Au cours de la période écoulée, l'association a poursuivi le recrutement et l'accompagnement des candidates, le suivi des titulaires, l'organisation des sélections et des élections ainsi que la préparation des représentantes françaises aux concours internationaux relevant de ses licences. Ces activités ont été rendues possibles grâce à l'investissement des équipes bénévoles, des déléguées régionales et des partenaires, dont l'implication constitue une force essentielle de l'association.
La multiplication des concours de beauté en France, dont la reconnaissance nationale et internationale demeure variable, représente un enjeu majeur de développement. Dans ce contexte, The Crown Beauty Events souhaite affirmer davantage son identité, diversifier ses activités et mieux faire connaître ses valeurs : l'engagement, la diversité, le sérieux de l'accompagnement et la défense de causes concrètes.
La mise en valeur de ses licences internationales, notamment celles de concours reconnus parmi les plus prestigieux au monde, doit permettre de mieux présenter les perspectives offertes aux candidates.
Pour 2027, les perspectives comprennent l'organisation d'élections régionales en Auvergne-Rhône-Alpes, en Bourgogne-Franche-Comté, en Nouvelle Aquitaine, en Grand Est et dans le Grand Ouest, ainsi qu'une élection nationale. L'association entend également étendre son réseau de délégations aux territoires encore non couverts, notamment les Hauts-de-France, la Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Occitanie.

Compte tenu que le budget de cette association n'est pas assez important pour payer le tarif d'une association extérieure à Bussy, Mme le Maire propose de fixer le montant de la location à 300 €,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-218900595-20261013-2026_64-DE

DECIDE de fixer le montant de la location de la salle polyvalente à 300 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance
Amaury BRONISEL

Le Maire
Evelyne TRESCARTES